

3.1. Négocier et bâtir la paix

J'agis

- CM1-CM2 -

Conseil de coopération

Présentation

Le conseil de coopération : Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie en classe et la gestion des conflits.

JASMIN, Danielle - Ed Chenelière/Pirouette, 1994, 132 p.

Une vidéo illustre le livre sur le fonctionnement du conseil de coopération (éd. Chenelière/Pirouette, 26')

Disponibles sur commande à Non-violence Actualités, Centre de ressources sur la gestion non-violente des conflits, www.nonviolence-actualite.org

Le conseil de coopération, c'est la réunion hebdomadaire de tous les enfants avec l'enseignant(e) pour élaborer les règles de vie, planifier les projets collectifs et trouver des solutions aux problèmes de la classe. C'est un moyen de responsabiliser les enfants, de leur permettre de faire des apprentissages en français, en sciences humaines, et en formation personnelle et sociale, et de les faire vivre dans un véritable climat de respect, de démocratie et de coopération. Un des effets à long terme est la réduction de la violence physique et verbale.

Consignes

Proposition de déroulement
1. Découvrir à l'aide de l'ouvrage et de la vidéo le principe du conseil de coopération.
2. Présenter le conseil de coopération aux élèves.
3. Associer ou non au projet d'autres acteurs de l'établissement : enseignants, personnel administratif, autres classes, parents d'élèves.
4. Mettre en œuvre le conseil de coopération et tenir régulièrement informé le reste de l'établissement de ses activités (par une feuille d'information affichée, par exemple).
5. Faire un bilan intermédiaire chaque fin de trimestre et un bilan général en fin d'année. Laisser à cette occasion les élèves s'exprimer sur cette méthode de coopération et de vivre ensemble.

